

# Un exemple d'écriture philosophique : la liberté

Une analyse de textes écrits par des élèves de cours moyen d'une classe de ZEP illustrera l'intérêt de faire écrire les enfants. Pour faciliter la réflexion en lui donnant un tour narratif, il avait été demandé aux élèves d'écrire à partir de la phrase initiale : « En ce temps-là, les hommes étaient libres... ». L'intention était de faciliter ainsi l'explicitation de leur conception de la liberté. En fait, à la grande surprise de l'enseignant, ce détour s'est avéré inutile : la plupart des enfants sont allés directement à l'approche conceptualisante : « être libre, pour moi, c'est... ».

Voici trois de ces textes, reproduits tels quels, avec leur orthographe :

## **Texte n°1**

*La liberté.*

*En ce temps-là les humains étaient libres.*

*Pour moi être libre c'est faire tout ce que l'on veut et pas avoir de lois. Par exemple moi je suis libre mais pas toute à fait à cause des lois. Et aussi les esclaves ne sont pas en liberté. Et se qui sont en prison ne sont pas libres.*

## **Texte n° 2**

*La liberté.*

*Je pense qu'être libre c'est faire un peu ce qu'on veut. Être libre pour moi c'est comme courir dans les champs, gambader dans les prairies. Les animaux sont libres, et à partir d'un certain âge nous sommes libres de faire notre vie. Je pense aussi que nous ne sommes pas obligés d'être enfermés comme la prison, mais être libre de faire un choix qui nous permettra plus tard de vivre heureux ou heureuse et être en liberté.*

## **Texte n° 3**

*La liberté.*

*En ce temps on a la liberté mais pas pour tous. On n'a pas de la liberté mais il y a des limites. Il y a plusieurs limites. Il ne faut pas tuer, voler les affaires des autres, il y en a beaucoup. La liberté a des limites. S'il y avait pas de loi on pourrait faire ce qu'on voudrait et heureusement il y a des lois. Et en ce temps on ne peut pas faire ce qu'on veut. La liberté est aussi un droit de penser ou de refuser. Autrefois on n'avait pas le droit de penser comme Nelson Mandela et aller en prison parce qu'il avait pensé.*

Le premier exprime ce qu'on pourrait appeler une conception « libertaire » ou « anarchiste » de la liberté : être libre c'est « faire tout ce qu'on veut », « ne pas avoir de lois ». Dans la même veine, d'autres écrivent : « Pas de policiers, ni de maire, ni de président ; pas d'école », « Rouler ivre, aller dans tous les pays sans carte d'identité », « Voler sans qu'il y ait de caméra ». C'est donc aussi une conception parfaitement amoraliste : du moment qu'on ne se fait pas prendre, on est libre de tout faire.

Le second texte semble au premier abord très proche du premier, avec une formulation quasi-identique au début : « Etre libre c'est faire un peu ce qu'on veut ». Toutefois, le « un peu » indique déjà des restrictions que la suite du texte explicite. « Courir dans les champs, gambader dans les prairies » nous oriente non plus vers la transgression, mais vers une sorte de liberté naturelle, « rousseauiste », que la référence aux animaux vient confirmer. Surtout, la fin du texte, en définissant la liberté comme celle de « faire notre vie », de « faire un choix qui nous permettra plus tard de vivre heureux », s'apparente au « projet fondamental » sartrien, qui transcende la succession des instants pour exprimer une cohérence unificatrice de l'existence.

Le troisième texte enfin prend le contre-pied du premier en posant des « limites » qui interdisent de « tuer » et de « voler ». Surtout, il fait référence aux lois comme condition de la liberté, et il définit celle-ci essentiellement par « le droit de penser et de refuser », c'est-à-dire par ce qu'on appelle les « libertés fondamentales », comme l'atteste l'allusion à Nelson Mandela.

Chacun de ces trois textes illustre le concept arendtien de *consciousness* ; car on y trouve non pas une seule voix, mais plusieurs, et à chaque fois double. Le premier développe une conception « anarchiste », mais en même temps les références à l'esclavage, à la prison et à la torture évoquent les droits de l'homme. Le second suggère simultanément une conception « naturaliste » de la liberté comme spontanéité (référence aux animaux, rêve de « courir dans les champs, gambader dans les prairies ») et une conception « existentialiste » de la liberté comme capacité à faire des choix qui engagent l'avenir et se projettent au loin ( « qui nous permettra plus tard de vivre heureux »). Le troisième analyse la liberté à la fois sur le mode du négatif (ne pas tuer, ne pas voler), et du positif (« droit de penser ou de refuser »). Il y a donc dans chacun de ces textes un dialogue interne, un dédoublement potentiel que la discussion aura pour fin d'approfondir.

On voit, à travers ces trois textes – mais il y en avait vingt ! – des conceptions de la liberté fort diverses se rencontrer, se confronter, non seulement d'un enfant à l'autre, mais aussi chez le même enfant. On est ici évidemment très loin de la « leçon de morale » traditionnelle. Mais ne peut-on pas dire qu'il y a pourtant plus de réflexion et d'éducation morale dans ce genre de pratique que dans toutes les leçons qu'un maître pourra inventer ?